

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE
école maternelle LES FONTANILLES du 16 juin 2017

Etaient présents :

AMATO Sylvie directrice école maternelle, GAYET Muriel adjointe Mairie de St Mathieu de Trévières aux affaires scolaires, SOUCHE Jean-Marc adjoint mairie St Mathieu de Trévières, PENHOAT Sylvie enseignante, DUMAS Audrey enseignante, LEONARDI Anne enseignante, LEFEBVRE Géraldine trésorière adjointe APE, MAISONNEUVE Laura vice présidente de l'APE, RICAUD Sophie secrétaire adjointe APE, CHABANNES Anne déléguée APE, BRUN Caroline déléguée APE, LAFONT Lucille déléguée APE, GOTTY Karine présidente APE, DE YESUS délégué APE.

Ordre du jour :

- 1 : Prévisions pour la rentrée 2017-2018 : effectifs, organisation des classes**
- 2 : Rythmes scolaires, TAP**
- 3 : Travaux de rénovation de l'école**
- 4 : Hygiène et sécurité**
- 5 : Cantine et ALAE**
- 6 : Manifestations et projets de l'école**
- 7 : Coopérative scolaire et budget**
- 8 : Fête votive**
- 9 : Actions APE**

1) Rentrée 2017

La rentrée 2017 aura lieu le 4 septembre.

Les effectifs seront chargés : 72 PS - 72 MS et 60 GS soit 204 enfants à ce jour prévus pour la rentrée, il y a 187 élèves cette année.

Les effectifs seront équitablement répartis sur toutes les classes, soit 29 ou 30 élèves par classe.

Il y aura 3 classes PS/GS et 4 classes PS/MS.

10 enfants du Triadou sont inscrits à ce jour.

Dans les classes PS/GS la répartition sera de 20 GS et 10 PS et dans les PS/MS 19 à 17 MS et 10 à 12 PS.

La répartition indiquée s'applique aux effectifs connus aujourd'hui, une autre répartition est envisageable en fonction du nombre d'inscrits d'ici la rentrée. La directrice s'attend en effet à d'autres inscriptions compte tenu des nombreuses constructions immobilières dans St Mathieu.

Le choix des classes PS/GS a été fait sur l'idée que cela permettra d'avoir des effectifs allégés l'après-midi grâce au temps de repos des PS et de privilégier un travail sur l'entraide entre les niveaux.

Les parents posent des questions par rapport à la différence d'âge entre petits et grands et à l'organisation des temps scolaires.

Les parents demandent à ce qu'il soit bien expliqué aux enfants de GS pourquoi ils sont mélangés avec des enfants de PS.

Le dortoir actuel contient 50 places, or il y aura 72 PS : il a donc été décidé en accord avec la mairie d'équiper de 5 lits sécurisés en hauteur pour permettre des gains de place mais aussi d'installer certains PS dans les coins repos de certaines classes.

Dans les classes 1 et 2, un espace sera ainsi aménagé en coin sieste pour alléger le dortoir.

Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation Nationale sera informé de la situation et de la demande d'une ouverture de classe dans le cas de nombreuses autres inscriptions d'ici la rentrée.

Pour le travail avec les ATSEM, un courrier a été transmis à la mairie sur la question du remplacement des ATSEM.

En effet, l'année dernière les ATSEMS n'étant remplacées qu'après une semaine d'absence, lorsqu'une ATSEM était absente la priorité était la mise en place et la surveillance du dortoir et l'aide dans les classes de PS.

Mais comme à la rentrée toutes les classes compteront des PS l'équipe enseignante demande que les ATSEM soient remplacées dès le deuxième jour de leur absence.

La mairie répond que la demande a été entendue et est acceptée. La directrice les en remercie vivement.

Pour les détails des projets spécifiques aux GS (natation et cross par exemple), les aménagements nécessaires seront discutés en réunion interne à l'école entre les enseignants.

2) Rythmes scolaires.

L'organisation actuelle est maintenue pour la rentrée 2017 à savoir 5 matinées d'école et TAP jeudi après-midi, gratuit et organisé par la mairie.

3) Travaux.

Mr SOUCHE explique les différents chantiers de l'été :

Les travaux d'étanchéité du toit ont démarrés le 6 juin et dureront au moins trois semaines.

Ensuite les façades de l'école seront repeintes.

2 classes (6 et 7) vont être entièrement rénovées (peinture intérieure, sol, plafond et luminaires + mobilier) durant l'été. La fin des travaux est prévue fin juillet.

Il est prévu que deux classes soient rénovées chaque été.

Le réseau d'irrigation pour l'arrosage de la pelouse a été réparé dans la cour des petits.

4 ventilateurs ont été installés ce jour dans le dortoir et l'équipe en remercie la mairie, cependant la chaleur reste très intense.

Une demande de climatisation est faite pour le dortoir ainsi que la pose d'un film anti UV.

Il y a pour l'instant des films anti-vue répondant aux recommandations anti intrusion, or il n'existe pas de filtre qui répond à la double exigence de brise vue et anti uv.

Mr SOUCHE propose de demander à une entreprise de fluide de faire une analyse des données thermiques et d'étudier les solutions envisageables.

Pour la fin de l'année scolaire la directrice explique qu'elle propose de déplacer le dortoir dans une autre pièce plus fraîche (salle de motricité) mais le gain ne serait pas énorme.

La mairie propose également de déplacer le dortoir côté Nord pour éviter la température élevée, par ex ds la classe 1 actuelle. L'enseignante de cette classe précise qu'il y fait actuellement déjà 32 degrés alors qu'il y a 30 personnes et non 50 dans la salle.

Questions des parents :

- ✓ bouteilles de gaz stockées sur le toit de l'école dans le cadre du plan vigipirate et avec les grosses chaleur actuelles ?

A priori il n'y a aucun souci mais la mairie demandera qu'elles soient évacuées ou cachées.

- ✓ Tenues de chantiers des personnels sont-elles adaptées ?

Les conditions seront rappelées, il y a un coordonnateur sécurité responsable de ce point.

- ✓ Le SAMU est intervenu dans la classe mais a eu du mal à trouver l'entrée de l'école.
⇒ Une ou des plaques de signalisation seront installées pour y remédier.

4) Hygiène et sécurité

L'exercice s'est très bien passé.

Il y a un nouveau document pour la mise en sécurité des enfants relatif aux attentats : protocole Alerter, Fuir, Partager. Un affichage relatif à cette procédure sera fait dans les classes.
En cas d'alerte évacuation, lors du dernier exercice, la directrice relève qu'il faut ouvrir la porte avec le badge.

- ✓ La mairie répond que le portillon ne peut pas être désactivé automatiquement en cas de problème incendie ou coupure électrique avec le système actuellement en place.

Cependant cela n'est pas nécessaire et les adjoints mairie préfèrent qu'un adulte engage sa responsabilité pour l'ouverture des portes vers l'extérieur.

Signaler à Sébastien (service informatique mairie) tout dysfonctionnement de badge.

5) Cantine et ALAE

L'année prochaine la répartition sur deux services sera maintenue. Les parents relèvent que les menus ne sont toujours pas respectés par le cuisinier et que la qualité n'est pas satisfaisante d'un point de vue nutritionnel. Le mercredi le cuisinier improvise en fonction des denrées.

- ✓ Quels sont les évolutions prévues ?

⇒ La mairie étudie les solutions possibles et s'est emparée du problème.

Il y a eu un appel d'offre pour étudier l'éventail des solutions. La mairie exige que les repas soient gérés sur place pour ne pas perdre en qualité.

- ✓ Les inscriptions pour la cantine sont complexes à gérer aujourd'hui le matin même et les modalités seront probablement revues pour simplifier au maximum à la rentrée prochaine. Pour la rentrée, des forfaits pourraient être mis en place avec possibilité de désistement exceptionnel au moins un jour à l'avance sur les réservations prises.

⇒ Une réunion d'information à destination des parents sera proposée samedi 2 septembre 2017.

6) Manifestations et projets de l'école

Le cross s'est bien déroulé.

La classe 5 PS de Philippe de Toledo / Nathalie BAZILE sortira le 23 juin au domaine de Restinclières.

Le projet d'école sur le cirque a été finalisé par l'exposition des travaux des enfants dans le forum la semaine du 13 au 16 juin.

Les parents font un retour très positif sur l'exposition sur le cirque.

Un spectacle a été offert mardi 13 juin par l'école à tous les élèves. La compagnie "Easy to digest" a montré « Rangez-vous », une comédienne clown et jongleuse jouant avec 60 cartons pendant 45 min. : coût 908 euros payé par la coopérative scolaire.

Il a fait l'unanimité auprès des enfants et des enseignants.

La directrice et enseignants remercient bien la mairie pour le prêt de la salle ainsi que l'installation des chaises pour le spectacle; il a été également prêté des grilles d'exposition par la communauté de communes que les services de la mairie ont amenées et installées.

Projet piscine GS :

la classe de MS/GS le vivra les deux semaines à venir.

Les classes de GS qui sont déjà passées sont ravies des sessions, mais les enseignantes déplorent un manque de temps pour s'organiser. (connaissance du matériel pas de réunion d'information avec les membres de la piscine).

Le nombre de parents passant l'agrément est tout juste suffisant, pour éviter les sous effectifs en accompagnant dans le bassin.

Les Vendémiaires de Printemps ont permis aux classes de GS d'exposer leurs travaux à la Médiathèque début mai.

« Prix des Incorruptibles », cette année la sélection a moins plu à l'équipe pédagogique qui verra pour

l'année prochaine si elle le reconduit.

Le projet "Papys et Mamys" mené par Mr de Toledo a eu un grand succès : Il invite chaque année les grand-parents de ses élèves dans la classe à venir vivre une matinée d'école ensemble.

Ils amènent des photos d'eux étant petits et ils peuvent venir pour parler du temps qui passe...

Philippe DE TOLEDO part à la retraite cette année, mais le projet continuera sûrement l'an prochain avec l'équipe en place.

7) Coopérative scolaire et budget

A ce jour 4790€ - 907€ pour le spectacle => 3888€ en fin d'année. La mairie pérennise le financement d'un projet sur demande à hauteur de 800€ maximum pour l'année prochaine. La demande est à faire en octobre 2017.

Le budget mairie voté en mars a permis de commander :

3 lits gain de place (214€ HT, 3 à notre charge 2 par la mairie), 2 support vélos et chaines cadencées, 2 appareils photos de qualité, un vélo, et des nattes pour les couchages dans la classe.

Le mobilier pour les classes 6 et 7 fait partie de la rénovation et n'ont pas été pris sur ce budget.

8) Fête votive

Le bal aura lieu le 28 juin, puis la fête se déroulera du 29 juin au 2 juillet du côté de Garonne. Pas de nuisance pour les Fontanilles.

9) Action APE

Kermesse le 23 juin : un panneau pour s'inscrire à la tenue des stands est disponible dans le hall de l'école et le bureau de la direction à l'entrée de l'école maternelle.

Cette année il y aura une nouveauté parmi les jeux proposés : une structure gonflable. Les jeux en bois, et classiques restent, une scène ouverte sera proposée par les ateliers TAP. Venez nombreux !

Séance levée à 20h